



LA VIE DES THINK-TANKS

L'épargne salariale agite les clubs

L'Institut de la protection sociale, la Fondact et la CNEF s'organisent pour pousser leurs propositions, à l'aube d'une réforme de l'épargne salariale.

L'Institut de la protection sociale (IPS), prépare le terrain avant les deuxièmes rencontres parlementaires consacrées à l'épargne salariale, qui seront organisées par l'agence de **Paul Boury, M&M conseil**, d'ici la rentrée. Objectif : peser sur la réforme de l'épargne salariale et influencer le Comité d'orientation de la participation, de l'intéressement, de l'épargne salariale et de l'actionnariat des salariés (Copiesas). Le cercle de réflexion présidé par **Bruno Chrétien** dispose d'un groupe de travail dédié, emmené par l'expert-comptable **Rolland Nino (BDO)**. Objectif : généraliser les dispositifs d'épargne salariale (participation, intéressement, PEE, PERCO) à toutes

les entreprises. L'IPS qui détaillera ses propositions en octobre, met ainsi en avant la nécessité de pouvoir transférer ses produits d'épargne d'une entreprise à l'autre, ce qui reste une gageure pour les banquiers et assureurs, distributeurs de ces produits. L'IPS est soutenu par le club parlementaire **Avenir de la protection sociale**, créé par les députés **Pascal Terrasse (PS)** et **Arnaud Robinet (UMP)**.

L'association **Fondact**, présidée par **Michel Bon** (ex-patron de **France télécom**), demande, tout comme l'IPS, une simplification de la formule de calcul de la participation, pour qu'elle soit indexée sur les bénéfices de l'entreprise, plus que sur son niveau de capitaux propres. Quant à la **Chambre nationale des conseils experts financiers (CNEF)**, présidée par **Didier Kling**, elle insiste sur le gage de motivation que constitue cette épargne.